

Programme économie bleue : Digital Blue Hack récompense trois projets innovants

Article paru le 01-07-2024 dans la page 4, rubrique: Actualité, secteur: Economie, au format: 1/4 PAGE-NOIR ET BLANC, Rédigé par: Par Lyes Mechti

Horizons

PROGRAMME ÉCONOMIE BLEUE

Digital Blue Hack récompense trois projets innovants

Le programme Economie bleue, pêche et aquaculture, financé par l'Union européenne (UE) en Algérie et dont le bénéficiaire principal est le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, a procédé, hier à Alger, à la sélection de trois projets gagnants du concours «Digital Blue Hack».

La finale du hackathon, qui a réuni les 10 meilleurs porteurs de projets, a été l'occasion pour les équipes finalistes de présenter leurs projets et de démontrer leur utilité en termes de protection de l'environnement, de viabilité économique et de faisabilité technique en utilisant les technologies digitales. Selon Mounir Guerbi, représentant du ministère de la Pêche, le concours, dont l'appel à candidature a été lancé le 14 avril dernier, a vu la participation de 80 porteurs de projets

et 30 incubateurs, dont 20 sont issus du monde universitaire. Leur but était de présenter «des solutions numériques pour un avenir plus durable des océans et des industries maritimes».

Pour sa part, Réda Allal, chef du projet «Economie Bleue», a fait savoir que les principales thématiques concernées par ce concours traitent de «la gestion de l'information, l'innovation dans les technologies de surveillance et l'intégration de solutions technologiques pour une économie bleue circulaire». Il a indiqué que le programme Economie bleue, pêche et aquaculture lancé effectivement en 2022 vise à améliorer la résilience et la compétitivité des communautés côtières et des filières stratégiques, et à soutenir la création d'emplois dans les secteurs de l'économie bleue par un appui principalement aux secteurs

de la pêche et de l'aquaculture. Il devrait permettre à ces secteurs d'inscrire pleinement leur action dans une vision de valorisation durable du capital maritime et littoral de l'Algérie, afin de répondre à la fois aux besoins de diversification de son économie et aux impératifs de préservation du milieu marin et de gestion durable des stocks halieutiques. Les acteurs territoriaux, y compris les services publics, les acteurs du secteur privé et de la société civile, y sont étroitement associés.

Aussi, des actions sont prévues par ce programme pour favoriser la mise en valeur de la participation des femmes dans le secteur et en favoriser l'accès aux métiers en relation avec l'économie bleue. Le programme, qui s'inscrit en fait dans la continuité d'un partenariat fort UE-Algérie sur la pêche durable en



Méditerranée, accorde une attention particulière à ce secteur, mais aussi à l'aquaculture en tant qu'activité économique clé présente sur toute la bande côtière du pays. Ses initiateurs affirment que ce secteur est capable de fédérer l'ensemble des intervenants sectoriels de l'économie bleue dans un but commun de développement des opportunités économiques pour les communautés côtières, d'utilisation rationnelle des ressources et de sauvegarde de l'environnement. Les actions programmées s'articulent, pour une durée

prévue de 5 ans, autour de trois volets. Il s'agit de la création d'emplois, de valeur ajoutée et de nouvelles opportunités d'investissement au profit des communautés côtières de l'Algérie, l'amélioration des revenus et des conditions de travail des pêcheurs artisans, mais surtout du développement des capacités opérationnelles de suivi, de contrôle et de gestion de la pêche selon les standards des instances régionales de régulation dont l'Algérie fait partie.

■ Lyes Mechti